

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/132

Objet : Autorisation de signature du marché M.22.021 : Services d'assurances pour la Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Séance du mardi quinze novembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente

Titulaires présents (56) : Francis AMPEN – Antony GAUTIER - Brigitte GALLI – Gaëlle LEFEVRE - Sophie SPATOLA – Christophe LEGROIS – Pierre GRANDGENEVRE – Nathalie BAUCHART – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Marc DEHEELE – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Jacques NUNS – Philippe MASQUELIER – Valentin BELLEVAL – Jean-Pierre BAILLEUL – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Gaël DUHAMEL – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Élise DORMION-ROUSSEZ – Didier TIBERGHEN – Catherine DEPELCHIN – Pascal DECOOPMAN – Jean-Luc CAPPAERT – Samuel BEVER – Jean-Michel PLAETEVOET – Yves DELFOLIE – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Marie SANDRA - Pascal CODRON – Franck MEURILLON – Thierry DEHONDT – Joël VERMEULEN – Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE – Jean-Pierre BATAILLE – Dorothee DEBRUYNE – Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE – Anne VANPEENE – Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Suppléants présents (3) : Danielle MAMETZ par Laurent DENIS – Bernadette POPELIER par Didier PELISSIER – Sandrine KEIGNAERT par Francis BEVE

Procurations (19) : Arnaud DEVILLEZ à Pierre GRANDGENEVRE – Gilles DEVIENNE à Sophie SPATOLA – Marjorie VANDENBERGHE à Brigitte GALLI – Marc DENEUCHE à ~~Nathalie Bauchart~~ – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Luc VAN INGHELANDT à Régis DONDEYNE – Caroline LANDTSHEERE à Jean-Luc DEBERT – Florence BRISBART à Philippe GRIMBER – Bernard DENTENER à Gaël DUHAMEL - Audrey SCHERRIER à Céline SAUZEAU – Michel DUHOO à Valentin BELLEVAL – Sophie ANDRE à Jean-Pierre BAILLEUL – Rebecca ELSSENS à Marie SANDRA – Frédéric JUDE à Eddie DEFEVERE – Carole DELAIRE à Régis DUQUESNOY – Céline INGELAERE à Anne VANPEENE – Jean-Luc BARET à Jean-Pierre BATAILLE - Joël DEVOS à Dorothee DEBRUYNE – Eric SMAL à Luc EVERAERE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 78

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président
Valentin BELLEVAL

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/132

Objet : Autorisation de signature du marché M.22.021 : Services d'assurances pour la Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Vu le Code de la commande publique, notamment l'article R. 2124-2 1° ;

Vu l'article L. 1414-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la procédure d'appel d'offres ouverte lancée ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et le choix de la Commission d'Appel d'Offres en date du 7 novembre 2022,

Il vous est proposé :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les marchés comme suit :

Lots	Titulaire	Choix	Montant	Durée
Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes	GROUPAMA NORD-EST		0,3670 euros HT le m ² , soit un montant estimatif annuel de 17 111.76 euros TTC	Le marché prend effet à compter du 1er janvier 2023 – 00h00 pour une durée de 4 ans. Il expirera le 31 décembre 2026.
Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes	PNAS/AREAS DOMMAGES		0,118%, soit un montant estimatif annuel de 8 801.76 euros TTC	
Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes	PNAS/BALCIA INSURANCE SE		Prime annuelle de 31 193,61 euros TTC	
Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité	2C COURTAGE/CFDP		Prime annuelle de 1 244,86 euros TTC	
Lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus	SMACL ASSURANCES SA / SMACL ASSURANCES		Prime annuelle de 1 164,69 euros TTC	
Lot 6 : assurance des prestations statutaires	WTW/ALLIANZ VIE	Solution de base / Hors charges	3.00% de la masse salariale hors IRCANTEC, soit un montant estimatif de 128 172,49 euros TTC	

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les modifications de marché qui pourront intervenir lors de l'exécution du marché ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Vote :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 15 novembre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL

